Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 90 (1961)

Heft: 11-12

Rubrik: Comment naquit l'école chrétienne?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le beau est objet de contemplation ; on ne le reçoit pas du dehors comme une science ; il demande une préparation intérieure. Il se perçoit en l'être unifié, en possession de soi, et découvrant dans les choses, pour soi seul, ce qui correspond à son aspiration essentielle. Car la possession de soi ne signifie pas qu'on n'a plus rien à souhaiter. C'est alors, au contraire, que l'exigence absolue de l'être se rend perceptible, et c'est à quoi la beauté répond.

Revenons à notre point de départ, et regroupons les perspectives entrevues, en gardant pour centre de notre préoccupation l'enfant qui dessine.

Nous avons considéré le beau dans les choses comme une sorte d'attribut ; car, en dessinant, on peut les envisager comme *utiles* et elles se précisent en des mesures : ce dessin s'apprend ; ou comme *belles*, et cela on le sent avec une faculté subtile qui est éveillée... ou qui dort. *L'enfant ne voit pas le beau dans les choses s'il n'y tend pas de sa propre harmonie intérieure.*

Alors, nous avons compris que le beau n'est pas dans les choses, s'il n'est, d'abord, dans celui qui regarde, comme un besoin d'achèvement nécessaire, comme l'accomplissement auquel tend la vie.

Mais l'enfant ne se porte-t-il pas vers le monde avec autant d'ardeur que l'adulte.?.. Il semble seulement plus loin du but... plus vulnérable à tous les écueils... plus loin du *repos dans la lumière*, si tel est le but... plus loin de son accomplissement.

Sa beauté *à lui* comporte peut-être un *autre élément:* plus qu'*intelligence et sensibilité*, il est *vouloir*. Quand notre beauté s'achève et s'affermit contre le temps, que la création en nous s'immobilise dans l'œuvre parfaite, la sienne, tout devenir, se veut *en mouvement*.

PAUL FOURNIER
(*L'Ecole*)

Comment naquit l'école chrétienne ?

C'est le grand sujet auquel s'est appliqué M. Daniel-Rops, de l'Académie française, dans un article reproduit par la revue *Carrefour*, en date du 8 mars 1961.

« L'idée qu'une communauté chrétienne désire prendre en charge l'éducation des enfants pour être sûre qu'ils seront formés selon ses principes, paraît aujourd'hui à des millions de chrétiens, la plus normale qui soit. Tel est le résultat de dix-neuf siècles d'histoire, d'histoire chrétienne. »

M. Daniel-Rops nous rappelle que cette idée n'avait pas cours dans l'antiquité païenne : « On ne voit pas, rétorque-t-il, les prêtres d'Osiris ou ceux d'Ishtar, non plus que ceux de Zeus ou de Jupiter, se constituer maîtres d'école. »

En Grèce, puis à Rome, la Cité ou l'Etat étaient bien intervenus dans l'œuvre scolaire, mais on était loin d'une formation religieuse avec tout ce qu'elle peut comporter d'exigences.

Comme beaucoup d'institutions de la primitive Eglise, c'est dans la tradition juive que l'école chrétienne a ses origines. « Israël avait le respect du savoir. Les rabbis ne cessaient de répéter que la culture est chose fondamentale. « Si tu possèdes le savoir, disait une maxime, tu as tout ; tu n'as pas de savoir, tu ne possèdes rien. »

A l'époque de Jésus-Christ, il y avait déjà beaucoup d'écoles en Palestine. Environ trente ans après sa mort, vers 64, le grand-prêtre Josué ben Gamala

promulgua un décret qui peut être considéré comme la première loi scolaire : « Rien n'y manquait, remarque Daniel-Rops, ni l'obligation pour les parents d'envoyer leur fils à l'école, ni les sanctions contre les élèves dissipés ou trop souvent absents, ni l'organisation d'un second degré pour les meilleurs sujets. »

De même la formation intellectuelle de la jeunesse se posa à l'Eglise dès les premiers temps du christianisme. Une expression d'une profondeur singulière se lit dans une lettre de saint Clément Romain, à la fin du Ier siècle : « éduquer dans le Christ ».

Au cours du IIe siècle, apparurent des maîtres spécialement chargés de la formation des catéchumènes, les *didascales*. Les évêques eux-mêmes ne dédaignaient pas de participer à la formation des futurs chrétiens. Au seuil du Ve siècle, saint Augustin consacrera aux méthodes pédagogiques un de ses traités. Et saint Jean Chrysostome voulait qu'on enseignât aux petits enfants les rudiments de l'histoire sainte. Très rapidement, l'éducation « dans le Christ », c'est-à-dire l'éducation religieuse, devenait une instruction générale. C'est ainsi que le christianisme se trouva associé au « classicisme .»

Au IIIe siècle, Origène ouvrit une école de grammaire qui eut un grand succès. L'exemple fut suivi. Si bien que les païens s'inquiétèrent. C'est alors que Julien l'Apostat fit une loi qui interdisait aux chrétiens d'enseigner. Mais cette tentative fut sans lendemain. Moins de deux ans plus tard, elle prenait fin. Bientôt les écoles « médiévales » allaient se multiplier à travers l'Europe.

Bibliographie

Annuaire international de l'éducation, vol. XXII, Genève, Bureau international de l'éducation. Paris, Unesco, publication No 223, 500 p., 1961 17. fr. suisses.

Dans son introduction, M. Rosello, directeur-adjoint du BIT nous informe sur le but poursuivi : « systématiser et approfondir l'étude comparée du mouvement éducatif en 1959-1960, tel qu'il apparaît à travers la soixantaine d'éléments comparables que nous avons pu tirer des rapports envoyés à la XXIIe Conférence internationale de l'Instruction publique ».

Présenter un « résumé sommaire de quelques-uns des principaux courants éducatifs, tels qu'ils se dégagent des 77 monographies nationales... et des tableaux comparatifs qui en constituent la synthèse ». Ceux-ci sont précédés par la liste des autorités supérieures des Ministères de l'Instruction publique des cinq continents, soit de 84 pays.

Les six tableaux ont trait aux statistiques scolaires et passent en revue l'effectif des maîtres et celui des élèves, tour à tour dans les enseignements primaire, secondaire, normal, professionnel, universitaire, et enfin pour 1957-1960, l'état des dépenses, globales et par tête d'écolier, effectuées au titre de l'éducation.

En ce qui regarde l'enseignement publique, on noterait une tendance à accroître la durée de la scolarité et à différer le terme de la libération de l'école, ainsi qu'une légère diminution des effectifs scolaires, dans la plupart des cantons.

L'aperçu relatif à la Suisse, pages 416-433, figurant sous divers chefs : administration scolaire, développement, organisations scolaires, plans d'études, méthodes et programmes, personnel enseignant (maintien des retraités, des institutrices mariées, engagement de personnel surnuméraire, voire d'étrangers), services auxi-